



District de Savoie de Football  
B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX  
Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81  
email : district@savoie.fff.fr—site : http://savoie.fff.fr



## ASSEMBLEE GENERALE – SAMEDI 22 JUNI 2019 SALLE DES FETES DE MOUTIERS

### ORDRE DU JOUR

14 H 30

Accueil des Clubs  
Récupération des classements « **Challenge Carton Bleu** »  
Règlement des cotisations District : 140€  
Règlement Secrétariat : 195€  
Remise des Documents pour cette Assemblée.

15 H 00

Ouverture de cette Assemblée par le Président du District  
Allocution de Monsieur le Président du Club de L'E.S. TARENTEISE  
Allocution de Monsieur le Maire de MOUTIERS  
Prise de parole de Monsieur Didier ANSELME concernant l'ensemble de la Saison 2018/2019  
Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale tenue à LA ROCHETTE le 23 Juin 2018  
Approbation des différents Comptes Rendus du Secrétaire Général et des Commissions  
Approbation du Budget Prévisionnel et des Tarifs  
Election d'un Membre au Comité Directeur.  
Examen des VŒUX posés par le District et les Clubs

**Présence Obligatoire  
des clubs**

**Amende de 140€  
en cas d'absence**

### **PAUSE DE QUELQUES MINUTES**

Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du Club**  
Prise de parole du Président de LAURAFoot et des Différentes Personnalités.  
Remise des Médailles de LIGUE et de DISTRICT  
Remise des Fanions aux clubs champions et des Ballons d'Honneur  
Clôture de l'Assemblée par le Président du District  
Vin d'Honneur offert par la municipalité suivi du Repas.

### Sommaire

• Comité de Direction	p. 2 à 5	• Commission des Arbitres	p. 22 à 24
• Trésorerie	p. 6	• Commission de Discipline	p. 24 à 26
• Commission Sportive seniors	p. 6 à 8	Annexes :	p. 27
• Commission des Jeunes	p. 8 à 12	<i>Amendes, bulletin réservation repas AG,</i>	
• Commission des Coupes	p. 12 à 15	<i>Liste des médailles du District, Infos clubs</i>	
• Commission Féminine	p. 15-16		
• Commission Technique	p. 16 à 18		
• Commission des Règlements	p. 18-19		
• Commission Appel Disciplinaire	p. 19 à 21		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de  
faire vivre le Football, nous  
saisissons la balle au bond.

# Comptes-Rendus

## COMITÉ de DIRECTION

Réunion du 10 juin 2019

**Président :** ANSELME

**Présents :** Mmes : JULLIARD – LECHALARD

Mrs. : BILLAUD – CRESTEE – COHEN – DESMARIEUX – ELHOMBRE - GALLET – HUNSTEDT – JANET - PERROUD - SALINO – SOARES – VALENTINO

**Excusés :** Mme. BOUVET - Mrs. BAILLY – FONTAINE – GACHET - GUICHARD – RADOSZYCKI – SAILE—THENIS

### Correspondances reçues

**Commission d'Appel :**

- LA MOTTE SERVOLEX suite à la décision de la Commission de Discipline du 20 Mai 2019.

**Commission des règlements :**

-Groupement de l'AVANT PAYS SAVOYARD : évocation concernant la rencontre l'opposant à l'A.S. HAUTE COMBE de SAVOIE en U17 D1.

**Commission de Discipline :**

-Mr. Luc ALIX concernant l'amende de 175€ pour mauvaise tenue du public.

-Mr. Jacky MESTACH attestation suite à son impossibilité d'être présent à l'audition du 10 Juin.

-Mr. Patrick GLAUDA Président de Ste. HELENE suite à la sanction d'un joueur en D3 poule B le 26 Mai 2019.

-C.A. MAURIENNE Mr. Jean Paul CHAIX président du club approuve la décision de la commission de discipline du 03 Juin 2019.

-Rapports reçus : Maurice BILLAUD – Alain SALINO – Patrick GALLET – Mme. Martine LECHALARD

**Commission des Jeunes :**

-LE BOURGET DU LAC inscription à formation CFF1 de Mr. Tony PORTIER.

-F.C. NIVOLET lieu de la rencontre U6/U7 du 8 Juin.

-MONTMELIAN signale son absence sur la plateau U6 du 8 Juin.

- GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD : ne sera pas présent en championnat U20 pour la saison 2020, mais s'engagera en coupe de savoie U20

**Commission des Terrains :**

-CŒUR DE SAVOIE inventaire des terrains de leur club.

-LAURAFoot confirmation d'homologation du terrain de GRIGNON en E5 Gazon jusqu'au 29 Mai 2020.

**Commission Sportive – Coupe – FUTSAL – FEMININE :**

-Rapports Délégations : Mme. Martine LECHALARD – Maurice BILLAUD – Gilles HUNSTEDT.



St Alban-Leyse

**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL  
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**  
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION  
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE  
Tél. : 04 79 44 16 73—Email : sp2000co@groupefrasteya.com



St Alban-Leyse

# Comptes-Rendus

## Commission des Arbitres :

-Mme. Ninon MOUSSELARD suite à frais de déplacement alors que rencontre annulée.

Dossiers : GHAZI FAKHR Kamal, manque chèque solidarité

**Indisponibilité :** Said SERBI du 12/07 au 01/08/2019

## Courriers Divers ;

-Mairie de LA BATHIE invitation à l'inauguration des vestiaires.

-Mme. Tiphaine DEGOIS députée de la Savoie remerciements pour invitation à l'A.G du 22 Juin et s'excuse de ne pas pouvoir y participer.

-Mme. Emilie BONNIVARD députée de la Savoie remerciements pour invitation à l'A.G. du 22 Juin et s'excuse de ne pas pouvoir y participer.

-Mme. Michèle BOUVET réception frais de déplacements pour FOOTBALL FEMININ.

-Remerciements de Mr. Daniel BARTHOLOME suite au décès de sa sœur.

-UGINE concernant tablette FMI en mauvais état.

-VAL D'HYERES réception affiche annonce festivités du club.

-Réception RIB de : Mrs. Jean Pierre BUTEL, - Alain HANS

-LE BOURGET DU LAC concernant nombre d'équipe Féminine à 11 pour la saison prochaine.

-CDOS concernant 3<sup>ème</sup> Edition des CHAMBERJADES.

-LAURAFoot demande les clubs accédant en U20 – U18 – U16 et U15.

-Mr. Jacques BONENFANT Pôle Jeunes et Vie Associative programme journée prévention radicalisation.

**Réception CARTON BLEU :** GPT AVANT PAYS SAVOYARD – J.S. CHAMBERY : FUTSAL et Séniors D2 – CŒUR DE SAVOIE Séniors D3 – U15 UGINE et Seniors

-**Réception chèques :** MERCURY 313,06€

-**Invitations à leurs A.G. :** OLYMPIQUE ALBERTVILLE 20 Juin à 19H00 Salle VIP du Sauvay – VOGLANS VIVIERS 28 Juin à 19H00 – LA MOTTE SERVOLEX Dimanche 30 Juin 10H30 salle Bellevarde Halle PAPPILLON, CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL : ag le 20 juin à 19h00

**Réservation repas AG :** CHANAZ réservation 2 repas, ST PIERRE d'ALBIGNY : réservation 4 repas avec chèque 88 €

## Carnet de Deuil

Le Président du District, les membres du Comité Directeur et des Commissions, le Personnel Administratif présentent à Madame Paulette GUYOT à son fils Vincent BAYLOT, leurs sincères condoléances suite au décès de leur mère et grand-mère.

## Représentations diverses

Tournois du 16 Juin du GROUPEMENT de l'EPINE : Mr. Serge COHEN

A.G. de LA MOTTE SERVOLEX : Mr. Jacques PERROUD

A.G. de COGNIN Mr. Alain SALINO

A.G. de VOGLANS VIVIERS : Mr. Jacques PERROUD.

Nous remercions le club de l'U.O. ALBERTVILLE de son invitation.



## ATELIER DE SERIGRAPHIE

346, Rue Aristide Bergès- CHAMBERY

**Tél. 04 79 25 62 71**

mail. [jpcreation@wanadoo.fr](mailto:jpcreation@wanadoo.fr)

# Comptes-Rendus

## A l'intention de tous les clubs

### CREATION D'UN CHAMPIONNAT DE FOOT A ONZE FEMININ

Afin de préparer la prochaine saison et de savoir si nous pourrions créer un championnat Féminin de FOOT à 11 en Savoie, nous invitons les clubs (possédant suffisamment de licenciés féminines) qui souhaitent engager une équipe à 11 la saison prochaine, à transmettre cette information à la Commission Féminines **avant le 30 juin 2019**.

## Date du prochain Comité de Direction

Le prochain COMITE DIRECTEUR aura lieu le **MARDI 02 JUILLET à 19 H 30**.

## Note aux clubs

Chaque club a reçu le mardi 4 Juin 2019, un MAIL, l'informant que les dirigeants qui désirent dîner, à l'issue de l'ASSEMBLEE GENERALE tenue le Samedi 22 Juin à MOUTIERS, devront retourner le bon de réservation inséré en ANNEXE du P.V., pour le VENDREDI 14 JUIN (délai de rigueur), **accompagné d'un chèque de 22€ par personne**.

## Assemblée Générale du 22 juin 2019

L'ASSEMBLEE GENERALE DE DISTRICT AURA LIEU LE SAMEDI 22 JUIN 2019 SALLE DES FETES DE MOUTIERS A 15 H. VOUS EN TROUVEREZ L'ORDRE DU JOUR SUR CE P.V.

**LA PRESENCE DE TOUS LES CLUBS EST OBLIGATOIRE. TOUTE ABSENCE SERA AMENDEE DE 140€.**

Veillez trouver ci-dessous, le lien qui vous a été adressé, pour consulter le dossier de présentation de l'Assemblée Générale du District de Savoie de Football qui aura lieu le samedi 22 juin 2019 à MOUTIERS (rubrique DOCUMENTS/ Procès-verbaux/Assemblée Générale Dossier de Présentation

<https://savoie.fff.fr/documents/?cid=30>

## Note aux clubs

Note aux clubs LA MOTTE SERVOLEX, LA BRIDOIRE, TRESSERVE : Après consultation de la FFF, il s'avère que vous n'avez pas encore fait le nécessaire pour l'utilisation des bons d'achats attribués par la FFF dans le cadre de la victoire en coupe du monde 2018 (opération 2 étoiles).

En cas de difficultés, vous pouvez vous adresser au district.

  
Sols et Équipements Sportifs

Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : [www.coseec.fr](http://www.coseec.fr)  
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur



Resp. Savoie!

**Gilbert GRUFFAT!**

Tel : 06 83 86 59 48!

E Mail : [gilbertgruffat@coseec.fr](mailto:gilbertgruffat@coseec.fr)

# Comptes-Rendus

## Challenge de la Sportivité—Carton Bleu 2018-2019



Après la mise en place du carton « Bleu **Automne** » c'est maintenant au tour de la phase **printemps** pour les catégories **U 15 - U 17** ainsi que pour toutes les catégories **séniors, féminines et FUTSAL**

Chaque club de ces catégories a reçu un document dans leur boîte e-mail officiel qu'il devra remplir et renvoyer au plus tôt au secrétariat du district ou le remettre lors de l'Assemblée Générale du **22 Juin 2019**.

**Attention : il faut noter uniquement les clubs qui vous ont reçu.**

Si vous rencontrez un problème pour ouvrir le fichier reçu par mail, ci-dessous le lien pour un document vierge qui devra être rempli en majuscule.

<https://savoie.fff.fr/simple/challenge-de-la-sportivite-carton-bleu-2018-2019/>

**Tous les clubs qui ne renverraient pas ce document à la date prévue seront automatiquement retirés de ce challenge**

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

Mr SPADA Jérôme au 06.76.04.25.57

## Rectificatif Information licences 2019/2020

*Dans le cadre d'une demande de licence traditionnelle (format papier), le certificat médical doit être **OBLIGATOIRE-MENT** rempli directement sur la demande de licence (**Si réclamé**). Tout certificat établi en parallèle sera refusé.*

*Dans le cadre d'une demande dématérialisée, le certificat médical téléchargeable devra être utilisé car le licencié remplit sa demande de licence en ligne.*



**brasserie oucédon**  
Une cuisine de produits frais La Ravoire tel: 04.79.44.48.36

# Comptes-Rendus

## TRÉSORERIE

10 juin 2019

### Reçu

#### Virements

AS PORTUGAIS CROIS ROUGE : 551,92  
AS NOVALAISE : 45,00  
CA YENNE : 222,37

#### Chèques

ES CHANAZ : 200,00  
FC MERCURY : 313,06

## COMMISSION SPORTIVE SENIORS

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10  
Responsable : Alain HANS—06 28 06 72 52  
Responsable D6 –Loisirs : Jérôme SPADA- 06 76 04 25 57  
Membres : Jacky GACHET—06 12 22 99 82—Patrick GIFFARD-LEVEQUE

[sportive@savoie.ffs.fr](mailto:sportive@savoie.ffs.fr)

*Réunion du 10 juin 2019*

**Présents** : MM. Alain HANS, Christophe VALENTINO

**Excusé** : M. Jacky GACHET

 **BILLON**

73330 DOMESSIN  
04 76 31 10 27

# Comptes-Rendus

## Courrier reçu

- CHAMBERY SPORT 73 : feuille de match papier non conforme.

Vous pouvez télécharger les feuilles de match sur le site internet du District (rubrique PRATIQUES/ Documents à télécharger/Divers documents à télécharger/2018-2019 feuille de match et annexe)

<https://savoie.fff.fr/simple/divers-documents-a-telecharger/>

## Note aux clubs

**Les montées et les descentes seront notifiées au Foot Savoie du 19 juin 2019**

## Diminution de points pour cartons rouges

### D2 :

FC ST BALDOPH : 7 rouges = moins 3 points

US LA RAVOIRE : 5 rouges = moins 1 point

### D3 Poule A :

CHAMBERY SPORT 73 (2) : 5 rouges = moins 1 point

### D4 Poule A :

CHAMBERY PORTUGAIS CROIX ROUGE = 6 rouges = moins 2 points

## Classements—Note aux clubs

**Les classements sont donnés sous réserve d'homologation et de procédures en cours.**

## Note au club du FC QUEIGE

Veuillez rapporter le Challenge « Jouons sans carton » à l'assemblée générale du District le 22 juin 2019 à MOUTIERS.

## Décision de la Commission Sportive

### SENIORS D3 Poule A

**Match n°20465306 YENNE CA 1 / FC CHAMBOTTE 2, du 26/05/2019**

Suite à l'abandon de terrain de l'équipe FC CHAMBOTTE 2 lors de la mi-temps, la Commission sportive décide :



## Comptes-Rendus

Match perdu par pénalité de l'équipe CHAMBOTTE FC 2 pour abandon de terrain :

YENNE CA, match gagné : Trois points, zéro but.

CHAMBOTTE FC 2, match perdu par pénalité : moins un point, zéro but.

Le club du FC CHAMBOTTE est amendé de 175€ pour abandon de terrain.

## COMMISSION des JEUNES

**Président** : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10

**Cadets – U17** : Martine LECHALARD—06 13 59 62 41

**Minimes – U15** : Gilles HUNSTEDT – 06 11 58 79 78

**Benjamins – U13** : Hugues DIETZ - 06 84 83 88 21

**Pupilles—U11** : Jérôme SPADA—06 76 04 25 57-Noël BAILLY— 06 41 42 53 71

**Poussins – U9** : Hernani SOARES—06 22 26 47 52

**Débutants – U7** : Edouard FROGER—06 10 56 18 18

[sportive@savoie.fff.fr](mailto:sportive@savoie.fff.fr)

**Réunion du 10 juin 2019**

**Présents** : MM. Christophe VALENTINO, Gilles HUNSTEDT, Hugues DIETZ, Hernani SOARES, Jérôme SPADA, Mme Martine LECHALARD

**Excusé** : M. Noël BAILLY

### Classements—Note aux clubs

**Les classements sont donnés sous réserve d'homologation et de procédures en cours.**

### U20

Suite au sondage réalisé dans le courant de mois de mai, seules 6 clubs ont répondu qu'ils souhaiteraient engager une



# Comptes-Rendus

équipe U20 pour la saison 2019/2020 :

Groupement Avant Pays Savoyard  
ES Drumettaz Clarafond  
Groupement Jeunes de l'Épine  
FC Chambotte  
US La Ravoire  
FC Nivolet (qui souhaiterait intégrer le championnat U20 Ligue).

L'organisation d'un championnat U20 en Savoie n'apparaît donc toujours pas possible pour la saison prochaine.

## U17

### Amendes Forfait Journée

**D1 : match N° 21378138 du 25/05/2019 : forfait du club d'UGINE.**

Ce club est amendé de 52 €

**D2 : match N° 21373877 du 25/05/2019 : forfait du club US GRIGNON**

Ce club est amendé de 52 €

**D2 : match N° 21373885 du 01/06/2019 : forfait du club CHAMBERY SPORT 73**

Ce club est amendé de 52 €

## U15

### Note au club suivant

**À ES TARENTEISE,**

Match N° 21346377 : ES TARENTEISE 2—AS CUINES du 2 juin 2019, Journée N° 5

La Commission attend un rapport d'absence F.M.I..

Vous êtes amendés de 9 € + 35 € pour résultat non transmis sous 48 heures et feuille de match toujours en attente.

### Info

Le championnat est terminé, tous les matchs se sont joués.

La Commission regrette deux forfaits sur l'ensemble de la saison.

## U15 à 8

**Reçu feuilles de match du plateau N° 1 du 2 juin 2019 : CHAMBERY SPORT 73/LA BATHIE/ QUEIGE BEAUFORTAIN**

Absent : FC BAUGES

# Comptes-Rendus

## U13

### Feuilles de matchs non transmises

#### **Journée n° 9 du 1er juin 2019 :**

CHAMBERY SAVOIE FOOT 1 et 2  
FC NIVOLET 1, 4 et 5  
FC AIX 1 et 2  
AS HAUTE COMBE : 1 et 2  
BIOLLAY PRO 1  
FC CHAMBOTTE 1 et 4  
US LA MOTTE 2 et 3  
CAM 1  
AS NOVALAISE 1  
CA YENNE 2  
FC CHAUTAGNE 1  
FC BAUGES 1

### Amendes pour feuilles de match demandées et non transmises

#### **Journée n° 08 du 25 mai 2019 :**

Les clubs suivants sont amendés de 35€ :

US LA MOTTE SERVOLEX  
ENT. VAL D'HYERES  
CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL  
AS BOZEL  
FC ST BALDOPH  
FC CHAMBOTTE  
US LA BATHIE  
AS LA BRIDOIRE  
US DOMESSIN

### Amendes pour forfait

#### **Journée n° 9 du 1er juin 2019**

ES TARENTOISE est amendé de 35€

## U11

### Tournoi

**FC ST BALDOPH** : accord pour votre tournoi du 16 juin 2019.

### « Feuille de Plateau manquante »

- Plateaux du 25/05/2019, Club(s) concerné(s) :

**CHAMBERY SF .LA MOTTE.LA ROCHETTE.CAM.BIOLAY-PRO**

Merci de l'envoyer avant le Lundi 17 JUIN 2019

### « Info club »

**AS MONT JOVET BOZEL** : Réception de votre courrier. Dossier en cour de traitement.

# Comptes-Rendus

**US DOMESSIN** : lu. Dossier en cour de traitement, nous transmettons le dossier à la commission de discipline pour instruction.

## U7

### JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS / U6 et U7 : Samedi 15 Juin 2019

**1<sup>ère</sup> Vague** : Rdv à 10H00 maximum au stade des marais à Laissaud (RUE DU STADE - 73800 LAISSAUD).

Plateau de 10H30 à 13H00

N°	CLUB	Nom du Responsable	Téléphone	U7	U6	Cages*	Couleur	Nbre Maillots
1	AIX FOOTBALL CLUB	Franck	0670261148	4	3	2	Rouge	24
2	As novalaise	VEUILLET Alexandre	619177638	2	3	2	Rouge	17
3	Challes Sf	marion mangoumet	0620459104	1	0		Orange	4
4	UOA	NABIL ARAB	622363534	3	3		Blanc	21
5	AS HAUTE COMBE DE SAVOIE	PONTE Benjamin	0623071460	1	0		Orange	4
6	Cognin Sports	Scavo Sandro	0650661598	3	1	2	Blanc	15
7	Fc mercury	Levasseur Mattieu	0659875323	2	1	2	Bleu royal	11
8	USC AIGUEBELLE	Gorvin	687975994	1	1	2	Rouge	7
9	ES BOURGET DU LAC	Michel Millet	0630487897	1	1	2	Jaune	7
10	Us DOMESSIN	Bernard bret	612091970	1	1		Orange	7
11	Entente Val d'hyères	KLETHI Nicolas	673772960	3	2	2	Blanc	18
12	FC Villargondran	Sammassimo Aurélio	608944262	1	0		Bleu sky	4
13	BRISON	TRONCY HERVE		1	0		Vert	4
14	Chambery Savoie Football	Flahauw Michel	613094494	3	2	2	Jaune	18
15	FC LA ROCHETTE	Andréa PEILLEX	635519476	2	0	2	Noir	8
16	Union Sportive Motteraine	Rieffel Naomi	650615649	3	3	2	Bleu sky	21
17	Us ravoire	Geoffroy Raphaël	603134068	1	1	2	Bleu Royal	7
<b>* Cages (Offertes par le district) à apporter pour alimenter les terrains</b>				<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>22</b>		<b>197</b>

**2<sup>ème</sup> Vague** : Rdv à 14H00 maximum au stade des marais à Laissaud (RUE DU STADE - 73800 LAISSAUD).

Plateau de 14H30 à 17H00

N°	CLUB	Nom du Responsable	Téléphone	U7	U6	Cages	Couleur	Nbre Maillots
1	Us pontoise	claire ginet	0656720664	1	2	2	Bleu sky	10
2	JSC	Benjamin XAIZ	0698970105	2	1	2	Orange	11
3	US Chartreuse Guiers	Hugo Cournarie	0695403323	2	1	2	Bleu Royal	11
4	ESV VOGLANS	jerome metrailler	0630211579	1	0		Orange	4
5	FC Chambotte	Raphaël NOGUERRA	0614284381	3	3	2	Jaune	21
6	A S LE MONTCEL	Laurent LEMAIRE	632270917	2	2		Bleu sky	14
7	FC NIVOLET	Alain CAREGLIO	658101971	3	2	2	Rouge	18
8	Les Jeunes Chamois 73	Charlotte Escoffier	687155425	1	0		Noir	4
9	FCHT	Sachet daniel	680373784	2	1	2	Jaune	11
10	St pierre d albigny	Wyts Romain	621860337	2	2	2	Bleu sky	14
11	Usgm La Bâthie	Cedric boaretto	623962604	1	2		Orange	10
12	FC Laissaud	Allart	628721094	1	3		Blanc	13
13	FC CHAUTAGNE	Fabien Berthet	686904788	2	2	2	Bleu royal	14
14	Us Modane	Gagniere Lucas	782021878	1	0	2	Bleu Royal	4
15	As bozel	Joffrey Pautot	633473425	1	1	2	Jaune	7
16	Montmelian AF	Manificat	668989026	2	1	2	Orange	11
17	AS LA BRIDOIRE	BERTET Bernard		0	1		Noir	3
18	ST REMY			1	0		Orange	4
19	ES DRUMETTAZ	Niang Boubacar		4	4		A définir	28
<b>* Cages (Offertes par le district) à apporter pour alimenter les terrains</b>				<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>28</b>		<b>212</b>

Merci aux clubs de l'ES TARENTEISE, BIOLLAY PRO FC, CA YENNE et FC ST BALDOPH, de me tenir informés de vos inscriptions avant **Mercredi 12 Juin** au soir au plus tard

# Comptes-Rendus

Un mail, à destination des responsables de catégorie et aux clubs, a été envoyé mardi 11 Juin pour communiquer sur l'organisation. Merci de nous signaler au plus vite pour d'éventuels changements (Nbre d'équipes, cages etc...)

En ce qui concerne dame météo, pour le moment, pluie et orages sont aux programmes. Nous ferons un dernier point vendredi après-midi pour prendre une décision.

Si annulation, l'information sera communiquée sur le site du district et par mail uniquement !

## COMMISSION DES COUPES

**Pour tous renseignements concernant les coupes**

**Contact : Alain SALINO - 06.84.99.51.32**

*Réunion du 10 juin 2019*

**Présents :** MM. Alain SALINO, Denis CRESTEE, Maurice BILLAUD

**Excusé :** M. Alain CLERT

### Finales Football d'animation 2019—La Bâthie

**AIX LES BAINS FC en U11 Crédit Agricole**  
**US DOMESSIN en U13 2ème niveau Coupe Séralini**  
**FC NIVOLET en U13 Coupe Pignier**

sont les vainqueurs de ces finales

#### Festival U11 Crédit Agricole

1er tour	AIX LES BAINS FC—FC ST BALDOPH	1-0
	HTE TARENTEISE—US CHARTREUSE GUIERS	1-0
2ème tour	AIX LES BAINS FC—US CHARTREUSE GUIERS	2-0
	HTE TARENTEISE—FC ST BALDOPH	1-0
3ème tour	AIX LES BAINS FC—HTE TARENTEISE	0-0
	US CHARTREUSE GUEIRS-FC ST BALDOPH	1-0

#### **Classement final après le défi technique, le quizz, les matchs :**

1er	AIX LES BAINS :	15 P + 3 au G.A.
2ème	HAUTE TARENTEISE :	15 P + 2 au G.A.
3ème	US CHARTREUSE GUIERS :	6 P
4ème	FC ST BALDOPH :	5 P

# Comptes-Rendus

## Coupe U13 2ème niveau

1er tour	US DOMESSIN-AS NOVALAISE AS LE MONTCEL-BIOLLAY PRO	0-0 3-1	4-3 aux T.A.B.
2ème tour	US DOMESSIN-BIOLLAY PRO AS NOVALAISE-AS LE MONTCEL	1-0 3-0	
3ème tour	US DOMESSIN-AS LE MONTCEL BIOLLAY PRO-AS NOVALAISE	5-1 4-1	

### **Classement :**

1er	US DOMESSIN	11 P
2ème	AS NOVALAISE	7 P
3ème	AS LE MONTCEL	6 P
4ème	BIOLLAY PRO	6 P

## Coupe P. Pignier U13

1er tour :	AIX LES BAINS FC-ES TARENTOISE FC NIVOLET—CHAMBERY SAVOIE FOOT	1-1 1-0	4-2 aux T.A.B.
2ème tour	CHAMBERY SAVOIE FOOT-ES TARENTOISE FC NIVOLET-AIX LES BAINS FC	6-0 1-0	
3ème tour	FC NIVOLET-ES TARENTOISE CHAMBERY SAVOIE FOOT	5-0 2-1	

### **Classement :**

1er	FC NIVOLET	12 P
2ème	CHAMBERY SAVOIE FOOT	9 P
3ème	AIX LES BAINS FC	5 P
4ème	ES TARENTOISE	4 P

Le District tient à remercier :

- le club de l'US LA BATHIE en la personne de Jean-Louis BURTIN (président) et Alain BARREAU, maître d'œuvre de cette journée bien en aval de ce jour et toute leur équipe de dirigeants présents toute la journée ;
- La Commune de LA BATHIE pour le prêt des installations du stade d'Arbine ;
- Nos 4 jeunes arbitres : Messieurs P.L. FREIHER, V. BAYLOT, M. LAMBERT, M. BARBERA et leur référent ce jour, D. DESMARIEUX ;
- Les joueurs des 12 équipes présentes et leurs éducateurs respectifs, car c'est eux, tout au long de cette journée ont fait le spectacle ;
- Nos partenaires pour cette journée : SPORT 2000, J.P. CREATION, TROPHEES 73, le Crédit Agricole des Savoie, le Conseil Départemental de la Savoie et le Dauphiné-Libéré.

Merci à tous et rendez-vous en mai prochain pour une nouvelle édition.

# Comptes-Rendus

## Finales des Coupes de Savoie Féminines et Seniors

Le 1er juin 2019 à St Jean-de-Maurienne

**US LA MOTTE-SERVOLEX en Trophées 73**

**FC CHAMBOTTE 3 en Coupe Raffin**

**ES DRUMETTAZ-MOUXY en Coupe Dupuy**

**sont les lauréats de cette édition 2019**

**Les résultats :**

Trophées 73      US LA MOTTE-SERVOLEX bat FC HTE TARENDAISE : 5-4  
Coupe Raffin      FC CHAMBOTTE 3 bat ES DRUMETTAZ-MOUXY : 1-0  
Coupe Dupuy      ES DRUMETTAZ-MOUXY bat US CHARTREUSE GUIERS : 2-1

Ces rencontres se sont déroulées sur les magnifiques installations du stade P. Rey à St Jean-de-Maurienne en présence tout au long de cette journée de Monsieur Pierre Marie CHARVOZ, Maire de St Jean de Maurienne et Vice-Président du Conseil Départemental Chargé des Sports et de Monsieur Mangano, Adjoint aux Sports à la Mairie de St Jean de Maurienne.

Le District de Savoie tient à remercier :

- la municipalité de St Jean de Maurienne pour la mise à disposition du stade P. Rey avec sa magnifique pelouse digne du Parc des Princes ;
- nos 7 arbitres qui officiaient ce jour, Messieurs J. SOLTYSIAK (pour les féminines), J. MESTACH, H. VINCENT, C. BOUCHELAGEM (pour la Coupe Raffin), L. LEROUX, F. EXCOFFIER, M. MAALOUF (pour la Coupe Dupuy) ;
- Nos trois délégués pour ces 3 rencontres : Mme LECHALARD, MM. Alain HANS et Jérôme SPADA ;
- Nos partenaires pour cette journée : le club du CA MAURIENNE, la Municipalité de ST JEAN DE MAURIENNE, SPORT 2000, J.P. CREATION, TROPHEES 73, le Crédit Agricole des Savoie, le Conseil Départemental de Savoie, le Dauphiné Libéré.
- Enfin, un grand merci au club du CA MAURIENNE, son président J.P. CHAIX et N. FALCOZ, maître d'œuvre et toute leur équipe qui tout au long de cette journée ont tout mis en œuvre pour que tout se passe bien, avec un super beau temps.

Encore merci pour cette belle organisation Monsieur le Président et chapeau pour la passation de pouvoir entre le champion 2018-2019 et rendez-vous en juin prochain à DRUMETTAZ.

## Finales des Coupes de Savoie Jeunes Foot à 11

Le 8 juin 2019 à Chambéry

**FC QUEIGE BEAUFORTAIN en U15 à 8**

**FC MERCURY en Coupe Claret U15**

**GROUPEMENT JEUNES de l'EPINE en Coupe Troncy U17**

**GROUPEMENT JEUNES de l'EPINE en Coupe Triquet U20**

tels sont les lauréats pour cette édition 2019

**Les résultats :**

U15 à 8                      FC QUEIGE BEAUFORTAIN bat US LA BATHIE                      3-1  
U15 Coupe Claret        FC MERCURY bat CHAMBERY SAVOIE FOOT                      3-1

# Comptes-Rendus

U17 (Coupe Troncy) GROUPEMENT JEUNES de l'ÉPINE bat ES TARENTOISE 2-1  
U20 (Coupe Triquet) GROUPEMENT JEUNES de l'ÉPINE bat FC CHAMBOTTE 2-2 4-3 aux T.A.B.

Ces rencontres se sont déroulées sur le mythique stade municipal de Chambéry, en présence de Monsieur B. LEGER, Adjoint aux Sports, Monsieur Didier ANSELME, Président du District, les joueurs des 8 équipes en présence pourront dire à leurs enfants et petits enfants « j'ai joué » les dernières rencontres sur la pelouse de « l'Ancien » stade municipal (mais combien rempli de souvenirs pour les anciens), stade mythique de la ville Chambéry.

Le District tient à remercier :

- la Municipalité de Chambéry, son Service des Sports, les Espaces Verts pour la mise à disposition de cette magnifique pelouse ;
- nos sept arbitres qui ont officié ce jour : Messieurs R. GRAND pour les U15 à 8, F. BURLOUX, R. GRAND, M. MILLERA pour les U20 ; I. LEANDRO, V. BAYLOT et L. CHARRON pour les U17, et J. VAREILLE, A. AXEL, G. CARPENTIER pour les U15
- Nos trois délégués : Mme M. LECHALARD, MM. BILLAUD, et G. HUNSTEDT ;
- Nos partenaires pour cette journée : la Ville de Chambéry, SPORT 2000, J.P. CREATION, TROPHEES 73, le Crédit Agricole des Savoie, le Conseil Départemental de Savoie, le Dauphiné Libéré.

Enfin un grand merci au club du GROUPEMENT JEUNES de l'ÉPINE pour la parfaite organisation tout au long de la journée, à tous ses bénévoles avec à leur tête L. BASSO et G. PILLET en maître d'œuvre.

Merci à tous et rendez-vous en juin 2020.

## COMMISSION FÉMININE

10 juin 2019

**Présidente** : Mme Michèle BOUVET

**Membres** : Paulette GUYOT (référente CAF), Hernani SOARES (Futsal)

### Condoléances

La Commission Féminine adresse toutes ses sincères condoléances à Paulette GUYOT suite au décès de sa maman et lui assure de tout son soutien en cette douloureuse épreuve.

### A l'intention de tous les clubs

#### CREATION D'UN CHAMPIONNAT DE FOOT A ONZE FEMININ

Afin de préparer la prochaine saison et de savoir si nous pourrions créer un championnat Féminin de FOOT à 11 en Savoie, nous invitons les clubs (possédant suffisamment de licenciés féminines) qui souhaitent engager une équipe à 11 la saison prochaine, à transmettre cette information à la Commission Féminines **avant le 30 juin 2019**.

# Comptes-Rendus

## Journée Départementale du Football féminin à Montmélian

**Le Dimanche 16 juin 2019 –Terrain en herbe, côté piscine**

Rendez-vous à 10h00 pour les U8, U9, U10, U11 (générations 2008, 2009, 2010, 2011)

Créneau 10h30-12h30

Rendez-vous à 14h00 pour les U12, U13, U14, U15 (générations 2004, 2005, 2006, 2007)

Créneau 14h30-16h45

**Les inscriptions s'effectueront via le site du District, formulaire en ligne à remplir (en première page), disponible dès le jeudi 6 juin 2019.**

**Pour plus d'informations, merci de contacter Edouard FROGER 06 10 56 18 18**

## COMMISSION TECHNIQUE

*10 juin 2019*

**Contacts :**

**Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – [julien.tranchant@savoie.fff.fr](mailto:julien.tranchant@savoie.fff.fr)**

**Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - [edouard.froger@savoie.fff.fr](mailto:edouard.froger@savoie.fff.fr)**

**Jimmy JUGLARET—ETD (Educateur Technique Départemental) - [jjuglaret@savoie.fff.fr](mailto:jjuglaret@savoie.fff.fr)**

## Membres de la Commission Technique—2018-2019

**Représentant du Comité de Direction : Jean Marc GUICHARD**

Samuel ALKACHEV — Benjamin ALLART — Abdessalem ARAFA — Damien BILLIET—Guillaume BRANDELY— Christian BROCHE — Thomas COSTE — David COURRIER — Philippe DHERBEYS — Rafik ES-SLASSI—Olivier FRESCHI - Yoann FURCY — Cédric GAUTHIER — Roger KAPUNDJU — Bertrand LECONTE — Jean Christophe LECOQ — Julien PERNEY — Julien PEULTIER — Gilles ROLLET — Marc ROULET — Jonathan SERENA — Mickaël SERRA—Lionel TROLLIET — Romain VERGER

## Formations saison 2018-2019

**[Note aux clubs](#)**

**Vous pouvez inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2018-2019, en passant par le site du District. Egalement en ligne les CFF1 et CFF2 de fin aout début septembre 2019**

# Comptes-Rendus

**Un tableau récapitulatif des dates des formations est en ligne sur le site du District (rubrique formation).**

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin.

## Note aux clubs

**Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants de d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

**PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS**

## Formation saison 2019-2020

**- Formation CFF1—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards**

**Dates :** les 24, 25, 31 aout et 1er septembre 2019 avec hébergement

**Lieu :** LESCHERAINES ou CONFLANS

**Coût :** 190€ (candidats licenciés en Savoie) - 380€ (candidats licenciés hors département)

**Inscriptions reçues : 10**

Sylvie GARREAU (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Sébastien AJOVALASIT—Ernest PICQUE (AS CUINES)

Fatih AKSU—Nadir KHANFAR (CHAMBERY SPORT 73)

Corentin GILLET (US LA MOTTE SERVOLEX)

Mourad NASRALLAH (COGNIN SP)

Jonathan GINIAUX (ST PIERRE D 'ALBIGNY)

Noah BEAULIET (US LA MOTTE SERVOLEX) à confirmer

Tony PORTIER (LE BOURGET DU LAC) en attente de validation de licence

**- Formation CFF2—limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards**

**Dates :** les 24, 25, 31 aout et 1er septembre 2019 avec hébergement

**Lieu :** LESCHERAINES ou CONFLANS

**Coût :** 190€ (candidats licenciés en Savoie) - 380€ (candidats licenciés hors département)

**Inscription reçue : 1**

Zakaria EL ADDANI (AS UGINE)

## Félicitations

**Félicitations aux candidats qui ont validé leur diplômes courant Avril et Mai 2019 :**

**CFF1 :**

Jonathan GONVIN (USC AIGUEBELLE)

Mohamed LEGRAND (CA MAURIENNE)

# Comptes-Rendus

Sorenza OREZZOLI (OLYMPIQUE RHODIA)  
Joffrey PAUOT (AS BOZEL)  
Loic ALBRECHT ( CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)  
Pascal CORNET (US CHARTREUSE GUIERS)

**CFF3 :**

Maurice CAMARA (GROUPEMENT DE L'EPINE)  
Steven STADLER (JS CHAMBERY)

**CFF2 :**

Tarik MASTOUR (FC NIVOLET)  
Yann MARTINEZ ( CHAMBERY SAVOIE FOOT)  
Quentin SAVARY (FC CHAUTAGNE)

**CFF4 :**

Johan MOINIER (FC MERCURY)

## COMMISSION des RÈGLEMENTS

Réunion du 10 juin 2019

**Présents :** MM. René SAILE, Patrick JANET

---

### Réception

---

**Demande d'évocation du G.A.P.S.**

**Dossier N° 32**, match N° 21378139 : A S H C S - GAPS, en U17 D1 du 1er juin 2019

---

### Décision

---

**Dossier N° 32**, match N° 21378139 : A S H C S - GAPS, en U17 D1 du 1er juin 2019

Demande d'évocation de GAPS concernant la participation d'un joueur susceptible d'être suspendu.

**Après étude du dossier,**

Attendu que le joueur cité a été sanctionné de 2 cartons jaunes entraînant une expulsion lors du match opposant son équipe au GROUPEMENT DES JEUNES DE L'EPINE le 25/05/2019

Attendu qu'il en résulte une suspension automatique à purger le match suivant

Attendu que le match suivant était le match du 1er juin 2019 ASHCS- GAPS

Le joueur était en état de suspension le jour de la rencontre.

# Comptes-Rendus

*Par ces motifs, la Commission des Règlements décide :*

**Match perdu par pénalité à L' A S H C S E**

**RESULTAT :**

**ASCHCS : 0 but , (-1) point**

**GAPS : 4 buts , 3 points**

**Amende le club de l' ASHCS de 175€ pour avoir fait participer un joueur en état de suspension.**

**Inflige un match de suspension ferme au joueur cité en remplacement du match non purgé , date d'effet le 17 juin 2019**

**Remboursement des frais d'évocation 30€ par le club d'ASHCS**

## COMMISSION d'APPEL en MATIERE DISCIPLINAIRE

**10 juin 2019**

### Compte-rendu d'audition du 10 juin 2019

**Dossier N°5 :** Appels du club de COGNIN SPORTS, du club de l'US LA MOTTE SERVOLEX et du Comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission de Discipline au sujet des sanctions infligées à l'encontre du club de COGNIN SPORTS et du club de l'US LA MOTTE SERVOLEX, Match n°20465011 Seniors D1 US LA MOTTE SERVOLEX / COGNIN SPORTS du 14 avril 2019.

Appel de COGNIN SPORT - objet : Sanctions infligées à leur club :

- Amende de 175 € pour propos racistes envers des officiels
- Retrait de quatre points avec sursis au classement de l'équipe Seniors Une dans le cadre de la compétition à venir
- Un délégué officiel durant les matchs aller du championnat de la saison 2019/2020
- Amende de 60€ partagée de moitié avec le club de l'US LA MOTTE SERVOLEX soit 30€ pour frais de dossier soumis à instruction

Appel de L'US LA MOTTE SERVOLEX - objet : Sanctions infligées à leur club :

- Amende de 70 € (2x35€) pour absence non excusée, non justifiée d'une personne convoquée à une audition
- Amende de 175€ pour mauvaise police sur le terrain, considérant le manque d'implication des délégués de terrain au vue du comportement du public
- Amende de 85€ pour conduite inconvenante du public, une personne déguisée étant rentré sur le terrain sans autorisation.
- Amende de 60€ partagée de moitié avec le club de COGNIN SPORT soit 30€ pour frais de dossier soumis à instruction

# Comptes-Rendus

La Commission d'Appel en matière Disciplinaire composée de :  
M. Billaud (Président), S. Cohen (Vice-président), C. Valentino (secrétaire), B. Camus, F. Chapuis, D. Mailland Rosset, G. Pillet, J. Spada, C. Xaïs.

Réunie le 10 juin 2019 au siège du District de Savoie de Football,

Pris connaissance de l'appel du club de COGNIN SPORT, de l'appel du club de l'US LA MOTTE SERVOLEX et de l'appel du Comité de Direction du District de Savoie de Football, pour les dire recevables en la forme,

En présence des personnes convoquées du District et du club de COGNIN SPORTS :

Après rappel des faits et de la procédure,

Les personnes auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

**Jugeant en appel et dernier ressort,**

## **Appel du club de COGNIN SPORTS**

Les représentants du club ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Considérant que les représentants du club de COGNIN SPORTS nient que les personnes qui ont proféré des insultes et menaces envers les arbitres de la rencontre soient des supporters de leur club,

Considérant que les arbitres de la rencontre confirment leurs rapports écrits en affirmant que ce sont bien des supporters du club de COGNIN SPORTS qui les ont menacés et insultés notamment par des propos racistes (« mangeurs de porc »).

Sur ce,

Considérant que les arbitres confirment que le public proférant ces menaces et insultes a été identifié comme étant celui de COGNIN SPORTS.

Considérant l'article 128 des Règlements généraux de la F.F.F, que pour l'appréciation des faits, les déclarations des arbitres assurant une fonction officielle au moment des faits, sont retenues jusqu'à preuve contraire.

Considérant l'article 2 du Règlement disciplinaire de la F.F.F., le club visiteur est responsable des désordres causés par ses supporters.

Considérant l'article 4.1.1. du Règlement disciplinaire de la F.F.F énumérant les sanctions disciplinaires pouvant être prononcées à l'égard d'un club,

La commission d'Appel décide :

- 1- de confirmer l'amende de 175 € pour propos racistes envers des officiels
- 2- de confirmer le retrait de quatre points avec sursis au classement de l'équipe Seniors Une dans le cadre de la compétition à venir
- 3- de confirmer la désignation d'un délégué officiel durant les matchs aller du championnat de la saison 2019/2020, à la charge du club.
- 4- de sanctionner le club de COGNIN SPORTS de l'amende de 60€ pour frais de dossier soumis à instruction.

# Comptes-Rendus

5- Le club de COGNIN SPORTS est redevable au District des frais de dossier d'Appel de 80€.

## **Appel du club de l'US LA MOTTE-SERVOLEX**

Les représentants du club ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Considérant les explications des représentants du club de La Motte-Servolex concernant les absences non excusées des personnes convoquées lors de l'audition de première instance, concernant l'intrusion sur le terrain d'un individu déguisé en part de pizza, et concernant le rôle de leurs deux délégués au terrain.

Considérant que les arbitres de la rencontre affirment que ce sont des supporters du club de COGNIN SPORTS qui les ont menacés et insultés notamment par des propos racistes.

Sur ce,

Considérant que les arbitres confirment que le public proférant ces menaces et insultes a été identifié comme étant celui de COGNIN SPORTS.

Considérant que les arbitres n'ont pas demandé une action particulière aux délégués au terrain du club de l'US LA MOTTE SERVOLEX vis-à-vis de ces menaces et insultes proférées envers eux,

Considérant que le club de l'US LA MOTTE SERVOLEX reconnaît qu'un individu déguisé, (représentant un partenaire du club) s'est introduit sans autorisation sur le terrain après que son équipe ait marqué un but,

Considérant l'article 128 des Règlements généraux de la F.F.F., que pour l'appréciation des faits, les déclarations des arbitres assurant une fonction officielle au moment des faits, sont retenues jusqu'à preuve contraire.

Considérant l'article 2 du Règlement disciplinaire de la F.F.F., le club visiteur est responsable des désordres causés par ses supporters.

La commission d'Appel décide :

1- de confirmer l'amende de 70 € (2x35€) pour absence non excusée, non justifiée d'une personne convoquée à une audition en première instance.

2- de confirmer l'amende de 85€ pour conduite inconvenante du public, une personne déguisée étant rentré sur le terrain sans autorisation.

3- d'annuler l'amende de 175€ pour mauvaise police sur le terrain, considérant le club visiteur est responsable de son public.

4 – d'annuler l'amende de 60€ partagée de moitié avec le club de COGNIN SPORT soit 30€ pour frais de dossier soumis à instruction.

5- Le club de l'US LA MOTTE-SERVOLEX n'est pas redevable au District des frais de dossier d'Appel de 80€.

*Cette décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).*

Le Président  
Maurice BILLAUD

Le Secrétaire  
Christophe VALENTINO

# Comptes-Rendus

## COMMISSION des ARBITRES



Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52  
Vice Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75  
Responsable Désignations Jeunes : M. Jérôme FALLETI, Port : 06 20 04 13 18  
Responsable Désignations Seniors : M. Christophe DUPAYS, Port : 06 13 19 58 14

[arbitres@savoie.fff.fr](mailto:arbitres@savoie.fff.fr)

### Réunion du lundi 10 juin 2019

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Christophe DUPAYS, Emmanuel BONTRON  
Excusés : Mrs Jacky MESTACH, Luc ALIX, , Alphonse LOMBARD, Jérôme FALETTI

### Félicitations

#### Remerciements aux arbitres qui ont officié avec qualité lors des finales Jeunes

Mrs. FLORENT BURLOUX (MERCURY), Raphael GRAND (NIVOLET), Marvyn MILLERA FERRIZ (VOGLANS)  
Trévi LEANDRO (MODANE), Vincent BAYLOT (AIX FC), Lilian CHARON (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL),  
Julien VAREILLE (LA MOTTE SERVOLEX), Axel ADRIANO (YENNE), Guillaume CARPENTIER (VAL D'HYERES)

### Ecole d'Arbitrage Octobre 2019

#### Ecole d'Arbitrage, Saison 2019 – 2020, 1ère session

**Note aux clubs :** Vous pouvez dès maintenant inscrire vos candidats (es) pour la **FORMATION** avec **HEBERGEMENT** qui aura lieu

Les Vendredi 19 octobre, Samedi 20 et dimanche 21 octobre 2019, Lieu à définir

le Samedi 26 octobre 2019 au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE à CHAMBERY  
pour l'Examen Final (1ère session de Formation Initiale d'Arbitrage)

Candidature reçue :

-M. Benoit TASSARD (CŒUR DE SAVOIE)

### Programmation de l'Assemblée Générale des Arbitres et Test Physique

Cher collègue,

Merci de prendre note que le regroupement de début de saison (**OBLIGATOIRE**) Se déroulera le :

# Comptes-Rendus

## Samedi 07 septembre 2019 à LA RAVOIRE

Rendez-vous à 8h00

### **Programme de la matinée,**

\*TEST PHYSIQUE 'TAISA' : Stade PLAINE des SPORTS

Chemin des DROUILLES

73490 LA RAVOIRE

A partir de 11h30

\***ASSEMBLEE GENERALE des ARBITRES** : Salle à LA RAVOIRE

(l'adresse sera diffusée sur PV officielle du District)

A partir de 13h00

\***RESTAURATION** : sur place, (repas offert par le district de football de Savoie) et sur réservation

## Informations importantes saison 2019/2020—dossier médical arbitres

**Message aux Arbitres**

**Saison 2019 – 2020,**

**Important et à bien prendre en compte**

**Objet: Règlementation médicale pour l'obtention d'une licence arbitre**



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE FOOTBALL

Conformément aux recommandations de ces spécialistes, les responsables concernés de la Commission Fédérale Médicale et de la Direction Médicale ont acté de l'évolution de la réglementation médicale pour tous les sportifs placés sous la responsabilité des instances fédérales, et ce, dès la saison 2019 / 2020.

Dans le cadre de cette nouvelle réglementation un arbitre de football devra être examiné tous les ans par un médecin du sport et faire contrôler sa vue par un ophtalmologiste lors de sa première année d'arbitrage en Ligue (cet examen devra être réalisé tous les 4 ans par les arbitres âgés de plus de 35 ans). Tout arbitre de football devra réaliser un électrocardiogramme (ECG) lors de sa première prise de licence puis une fois tous les 5 ans lorsqu'il aura dépassé l'âge de 35 ans (sauf avis contraire du cardiologue). Une épreuve à l'effort devra également être passée tous les 5 ans par l'arbitre âgé de plus de 35 ans.

# Comptes-Rendus

Partant de ce constat scientifique, les experts ont donc acté de la nécessité d'ajouter cette échographie cardiaque au bilan médical de l'arbitre une fois dans sa carrière. Ainsi, un arbitre devra avoir réalisé une échographie cardiaque dans les 3 ans qui suivront sa première prise de licence ou dans les 3 ans qui suivront la prise de sa prochaine licence. Par ailleurs, si un arbitre aura déjà réalisé une échographie cardiaque au cours de sa vie, il n'aura bien évidemment pas besoin de refaire cet examen, et ce quel que soit la période au cours de laquelle cet examen aura été réalisé. Il suffira alors à l'arbitre concerné de pouvoir justifier des résultats de cette échographie.

Pour une compréhension Générale

**TOUS LES ARBITRES AURONT 3 SAISONS AU MAXIMUM pour faire l'examen médical OBLIGATOIRE  
L'ECHOGRAPHIE CARDIAQUE  
Sans cet examen médical, Pas de licence validée**

## Dates à retenir

**Lundi 17 Juin** : District de Football de Savoie (Réunion de CDA)

**Jeudi 20 Juin** : District de Football de Savoie (Réunion Plénière de CDA)

## COMMISSION de DISCIPLINE

### Réunion du lundi 10 juin 2019

**Présents** : Pascal ELHOMBRE – Patrick GALLET – Magalie JULLIARD

Gérard BOUVIER - Jean GENIER – Mario LAURENCIN

**Excusés** : Daniel BARTHOLOME - Michèle BOUVET – Mohamed DAIF

**Absente** : Françoise SIMON

**Patrick GALLET n'a pas pris part aux décisions**

# Comptes-Rendus

## Courrier

**Club de Sainte-Hélène** : pour sanction joueur

**Club de CHANAZ** : la commission de discipline s'est basée sur un rapport d'un délégué officiel mandaté par le District de Savoie de Football et de l'article 2.1 (les agissements répréhensibles) page 196 des règlements F.F.F : le club recevant est tenu d'assurer en qualité d'organisateur de la rencontre, la sécurité et le bon déroulement de cette dernière. Il est à ce titre responsable des faits commis par des spectateurs.

**Réception rapport délégué M Jérôme SPADA**, finale Coupe Dupuy, du samedi 1<sup>er</sup> juin, Seniors Drumettaz-Mouxy / Chartreuse Guiers. Lu et noté.

**Club de CHAMBOTTE** : suite au rapport du délégué officiel mandaté par le District de Savoie de Football, lors de la finale Coupe Raffin, du samedi 1<sup>er</sup> juin, opposant Drumettaz-Mouxy / Chambotte, la commission de discipline vous sanctionne de 175€ pour mauvaise tenue du public (envahissement de terrain) et de 175€ d'amende pour jet d'objet prohibé (pétards, fumigènes).

## Note aux clubs

**La commission de discipline informe que toutes les décisions et sanctions prises concernant les matchs de D3 Poule A et D5 Poule A, le président de la C.D n'a pas pris part aux décisions.**

**La commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est possible de venir consulter les rapports d'arbitres, le lundi, au District de Savoie de Football, entre 17 heures et 18 heures, en présence d'un membre de la commission de discipline.**

**La commission de discipline rappelle et insiste sur le point suivant : tout courrier envoyé doit être identifié avec l'en-tête du club.**

**Du fait des changements d'appellation de la F.F.F. des statuts et règlements, le District de Savoie modifie ses codes sanctions.**

**Attention, les sanctions avec « + automatique » deviennent « dont automatique », mais le nombre de match reste inchangé.**

**(exemple: 2MF + auto devient 3MF dont auto).**

## Information

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

*(voir page suivante)*

# Comptes-Rendus

Extractions sanctions suspensions fermes - Commissions du 10 juin 2019						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
10/06/2019	CADETS U17 D1	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	01/06/2019	CR-1 Match Ferme	17/06/2019
10/06/2019	COUPE G. RAFFIN	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	01/06/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	17/06/2019
10/06/2019	COUPE G. RAFFIN	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	01/06/2019	5 MF dont Auto	02/06/2019
10/06/2019	COUPE DUPLY	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	01/06/2019	1 Match Ferme par révoc sursis	17/06/2019
10/06/2019	CADETS U17 D1	Joueur	F.C. DU NIVOLET	01/06/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	17/06/2019
10/06/2019	MINIMES U15 D3	Joueur	F.C. DU NIVOLET	02/06/2019	Auto suff pas rapport arbitre	03/06/2019
10/06/2019	CADETS U17 D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENNAISE	02/06/2019	Auto suff pas rapport arbitre + match avec sursis	03/06/2019
10/06/2019	D3	Joueur	STE HELENE F.C.	28/04/2019	Rappel à l'ordre	17/06/2019
10/06/2019	COUPE DUPLY	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	01/06/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	17/06/2019
10/06/2019	MINIMES U15 D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	02/06/2019	Auto suff pas rapport arbitre	03/06/2019
10/06/2019	CADETS U17 D2	Joueur	U.S. GRIGNON	01/06/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	17/06/2019
10/06/2019	CADETS U17 D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	11/05/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	17/06/2019
10/06/2019	CADETS U17 D1	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	01/06/2019	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	17/06/2019

-----

## Annexes de ce Foot Savoie

- *Amendes*
- *Bulletin de réservation repas assemblée générale*
- *Liste des médailles du District*
- *Infos clubs*